

## ***COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2013***

**ETAIENT PRESENTS** : DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, DUMAINE Pierre Germain, GILET Georges, GREGORY Françoise, MALADEN Jean, MAS Grégoire, SEGALARD Roger

**ABSENTS** : BARDOU Thierry, PEYNAUD Yves

### **ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

#### **DELIBERATIONS**

- ❖ **Projet d'aménagement de la réserve foncière**
- ❖ **Report de la réforme des rythmes scolaires**

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

- ❖ CR des différentes réunions des commissions de la CCPSR
- ❖ Rapport annuel du contrôle des poteaux incendie
- ❖ Etude d'un nouveau règlement intérieur concernant la salle polyvalente
- ❖ Compte rendu de la réunion d'information de la gendarmerie du Lot.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire sollicite l'accord des membres présents afin de voter une motion qui n'était pas prévue à l'ordre du jour concernant la défense de la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse).

Accord à l'unanimité.

### **I/ DELIBERATIONS**

#### **Aménagement de la Réserve Foncière :**

Madame le Maire expose qu'il faut étudier l'aménagement de la réserve foncière, destinée à la vente pour la construction d'habitations.

Le C.A.U.E a déjà réalisé une étude succincte. Elle précise qu'elle reçoit le 28 mars le chef du Pôle DDT de Gourdon, Monsieur PARMENTIER, Monsieur SICARD Architecte des Bâtiments de France (ABF) ainsi que Monsieur LARRIBE du CAUE, ceci afin de définir les critères qui devront être retenus pour la réalisation du cahier des charges.

Après en avoir délibéré, à 8 voix pour et une contre, le Conseil Municipal accepte de donner à Madame le Maire l'autorisation d'entamer la procédure et de signer les documents nécessaires à cette réalisation.

#### **Réforme des rythmes scolaires :**

Madame le Maire rappelle les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires. Elle souligne les difficultés d'organisations et financières que cette réforme impose à la collectivité. En dernier lieu elle insiste sur le fait que du dialogue et de la concertation menée avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, il ressort clairement le souhait majoritairement exprimé de solliciter le report de la date de mise en œuvre de cette réforme à la rentrée 2014.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Motion de défense de la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse):

Madame le Maire expose qu'en date du 25 janvier 2013, le Directeur Général des infrastructures des transports et de la mer, Monsieur Daniel BURSAUX, à adressé, aux seuls membres financeurs de la ligne L.G.V Limoges-Poitiers, un courrier leur demandant de décider une réduction de 11 allers-retours quotidiens sur la ligne classique POLT à 4 allers-retours dans le but d'accroître la rentabilité du projet LGV Limoges-Poitiers.

Cette décision sans concertation avec les représentants des territoires concernés aboutit à sacrifier la ligne POLT, ligne majeure d'irrigation et nécessaire au développement économique et social de notre territoire afin de ne pas être enclavé définitivement.

Le Conseil Municipal adopte la motion de défense de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse à l'unanimité.

## II/ INFORMATIONS DIVERSES

### Compte rendu de la réunion d'informations et d'échanges du 12 février 2013 à Souillac organisée par la Préfecture du Lot :

Durant cette réunion plusieurs intervenants ont informé des changements à venir au niveau :

- des rythmes scolaires
- des Emplois d'Avenir qui concernent des CDI ou CDD de 3 ans maximum en temps plein ou partiel, pour les personnes de 16 à 25 ans sans qualification, ou titulaires de CAP ou BEP en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois.
- du budget 2013 : avec la dématérialisation qui permettra une transmission rapide.
- de l'application du droit des sols qui interviendra au niveau de la DDT, avec une formation des agents du mois de Mars à Juin.
- De la gendarmerie

### Compte rendu des différentes commissions au sein de la CCPSR depuis le 11 février 2013 :

- **Commission Economique et Touristique du 11 février 2013**
  - ✓ avec l'accueil des nouveaux membres
  - ✓ information sur l'évolution des zones d'activités
  - ✓ programme Articom 2013 (Association d'Artisans et Commerçants du Pays Souillac-Rocamadour) pour lequel la commission propose d'inscrire au budget la somme de 12 000 €
- Signature du Contrat Enfance Jeunesse le 18 février 2013 partie enfance avec la CCPSR, partie jeunesse avec la commune de Saint Sozy/RPI.
- **Commission Transfert des Charges le 21 février 2013** qui a mis en place la commission élargie et a rappelé les principes du travail qu'elle effectue. La commune de Masclat devra fournir son état fiscal 1259 de 2013 et préciser les subventions versées aux Associations Sportives, écoles, sapeurs-pompiers etc... afin de permettre le calcul de l'attribution de compensation provisoire.

En ce qui concerne la voirie communautaire, dès la validation du kilométrage définitif, le montant sera repris dans le calcul de l'attribution de compensation (2600 € par km). La cotisation au SMPVD (Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) et la part de la petite enfance seront prises en compte.

○ **Commission sport du 26 février 2013**

Accueil et présentation des nouveaux membres, préparation de la cérémonie des trophées des jeunes sportifs qui aura lieu le 22 mai 2013. Un questionnaire sera établi pour exposer les critères retenus pour l'attribution de subventions. Les nouvelles communes doivent recenser les associations locales susceptibles d'être aidées.

○ **Bureau des Maires le 4 mars pour la préparation du prochain Conseil Communautaire du 11 mars 2013**

○ **Commission Médicale le 6 mars** qui a fait un point sur la réalisation de la Maison Médicale de Payrac et précise l'avancement du projet de celle de Souillac.

○ **Commission Petite Enfance du 7 mars 2013** : examen des budgets des crèches de Souillac et Saint Sozy, point sur le relais d'Assistantes Maternelles (RAM) de Lamothe-Fenelon, point sur les travaux de la crèche « Les Ptits Loups » de Souillac et préparation des conventions d'objectif et de moyens avec les deux crèches.

○ **Conseil Communautaire du 11 mars 2013 à Masclat** : l'approbation des comptes de gestion et le vote du CA 2012 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 564 648.90 €.

La section d'investissement est excédentaire de 144 247.44 € mais compte tenu du déficit antérieur, présente un déficit de clôture cumulé de 280 737.60 €.

Le Président Gilles LIEBUS, précise qu'au terme de 5 années de gestion, le bilan présente une réduction d'endettement de plus de 1000 000 €

- ✓ Vote du coût horaire pour l'accueil des enfants hors territoire 1.20 €/heure.
- ✓ Signature des conventions avec les crèches parentales
- ✓ Vote d'une avance sur la participation financière au SMPVD s'élevant à 5.00 €/habitants (63 305 €) en acompte sur la contribution annuelle de la CCPSR ;
- ✓ Aménagement de la voirie urbaine avenue Martin Malvy avec convention de partenariat de la ville de Souillac.
- ✓ Achat du terrain à la Commune de Payrac pour la réalisation de la maison de santé.
- ✓ Prise en compte du FNGIR au niveau communautaire.
- ✓ Mise à disposition de Monsieur Serge MAZET DGS, au profit du SMPVD 10 heures / semaine.
- ✓ Création d'un poste de rédacteur.
- ✓ Extension de compétence en liaison avec la fin de l'exercice CCHB pour la gestion du garage de Masclat.

○ **Compte rendu du Comité Syndical du SMPVD du 12 février 2013 à**

**Martel** qui a fixé les rémunérations du Président (972.80 € brut) et des 5 Vices Présidents (389.27 € brut). Il a été créé 5 budgets annexes avec sollicitation de cofinancement pour l'animation 2013, constitution de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission des marchés à procédure adaptée, nomination des délégués à l'EPIC et délégations consenties au Président.

- **Rapport annuel du contrôle des poteaux incendie** : Monsieur VACCARI nous a fait parvenir son rapport de contrôle. Trois sont en mauvais état et ont un débit trop faible.
  
- **Règlement intérieur de la Salle Polyvalente**. Madame le Maire indique qu'il serait nécessaire d'établir un règlement intérieur, ainsi qu'une convention de mise à disposition pour les locations éventuelles. Il s'avère que la salle n'est pas toujours bien nettoyée et que certains éléments de vaisselle ont disparu. Elle l'étudie et lorsqu'il sera rédigé elle le soumettra à l'approbation du Conseil Municipal.
  
- **Compte rendu de la réunion d'info de la Gendarmerie du Lot à Cahors**. Le Colonel THIRY Commandant le groupement a présenté la gestion des interventions de jour comme de nuit ainsi que leurs capacités dans le domaine judiciaire.
  
- **Frelons Asiatiques** : Monsieur LAVAL Robert de la DDT de Goudron rappelle qu'il est important de limiter l'effet négatif des frelons asiatiques sur la biodiversité. C'est donc le moment de mettre en place les pièges afin de diminuer préventivement le nombre de nids.

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD

